

Bulletin phytosanitaire n° 5 du 21 juin 2024 – Grandes cultures

Vous pouvez atteindre le Service phytosanitaire cantonal à un numéro figurant en fin de bulletin.

Actualités principales

Voir détails et autres actualités dans les pages suivantes

Pomme de terre

Mildiou : la protection doit être maintenue jusqu'à la récolte. Même si les journées de forte chaleur ont un peu ralenti la maladie, la situation reste encore précaire avec le retour des pluies. Il suffit que les feuilles restent quelques heures mouillées après un orage pour qu'une nouvelle infection se produise. Malgré une stratégie correcte de blocage de l'infection, on retrouve encore des tâches recouvertes de duvet blanc.



Doryphores : Audienz doit avoir été appliqué au moins une fois avant de déposer une demande d'autorisation spéciale pour un autre produit, de préférence à base de chlorantraniliprole (p.ex. Coragen).

Betteraves

Taches foliaires : à ce jour, aucune tache de cercosporiose n'a encore été trouvée. A surveiller.

Montées à graines : éliminer impérativement, surtout en cas d'utilisation de variétés Smart/Conviso (« ALS »).

Chardons et séneçon jacobée

Éliminer avant la formation des graines.

Souchet comestible

Les tubercules, qui servent à la multiplication et à la dissémination du souchet comestible, sont sur le point d'être formés. Contrôler les parcelles et signaler les cas.

Contenu du bulletin

> <u>Céréales et colza</u>	> Contrôles avant récolte
> <u>Betterave sucrière</u>	> Taches foliaires et Carence en bore > Ravageurs > Montées à graine
> <u>Pomme de terre</u>	> Mildiou et Alternariose > Doryphore, Pucerons et Limaces > Régulateur
> <u>Maïs</u>	> Désherbage > Pyrale et Chrysomèle des racines du maïs
> <u>Tabac</u>	> Mildiou > Pucerons et punaises
> <u>Jachères et autres SPB</u>	> Lutte en plante par plante contre les adventices problématiques
> <u>Adventices problématiques</u>	> Chardon des champs et Séneçon jacobée > Souchet comestible et Vergerette annuelle

Etat de la situation

Les conditions météorologiques continuent à offrir des conditions de croissance optimales pour les pommes de terre (tubérisation et croissance des tubercules), mais aussi pour le mildiou ; la situation reste donc tendue.

Le printemps humide rend particulièrement visible les problèmes de sols dans toutes les cultures. Particulièrement sensibles, les pois protéagineux présentent à certains endroits des attaques de diverses maladies du pied.

Céréales et colza

Contrôles avant récolte

La prochaine intervention sera la récolte. C'est le moment idéal pour effectuer un dernier contrôle des cultures. L'observation des **témoins** non traités permet d'évaluer l'efficacité des interventions phytosanitaires et d'en tirer des informations précieuses - à noter dans le carnet des champs - pour la planification de la saison prochaine. Sans témoin, il est difficile de tirer des conclusions pertinentes; à prévoir pour la prochaine campagne.

Dans les blés, on peut observer actuellement l'état d'enherbement et prochainement la présence d'épis « anormaux ». Ceux-ci peuvent être dus à différentes causes parasitaires, appelant différentes mesures préventives:

Fusariose sur épis. Symptômes : tout ou partie de l'épi échaudé, présentant une couleur rose orangé, éventuellement une auréole noire sur les glumes.

Les précipitations durant la floraison ont probablement permis des infections de fusariose sur épis. La production de mycotoxines par le champignon est dépendante des conditions météorologiques chaudes et humides jusqu'à la maturité. Une vigilance accrue est de mise surtout en cas de précédent maïs, sans enfouissement des chaumes (non-labour), ainsi que pour les variétés sensibles (Nara, Forel, Hanswin, Posmeda, Levis et Poncione). Il est rappelé que l'absence de symptômes de fusariose sur les épis et les grains de céréales n'est pas nécessairement synonyme de faibles valeurs en DON. Annoncer les lots fortement contaminés au centre collecteur.



Piétin verse. Symptômes : échaudage de l'ensemble de l'épi, répartition aléatoire dans la parcelle, tache elliptique sur la gaine, points noirs sur la tige (sous la gaine).

Ce champignon hiverne sur les chaumes et les repousses de céréales, d'où l'importance de l'intervalle entre deux céréales. Afin de diminuer le potentiel infectieux, il est recommandé d'incorporer superficiellement les chaumes. En labourant, le champignon est enfoui et conservé pour les années suivantes.

Piétin échaudage : Symptômes : échaudage complet de toute la plante avec ses talles, répartition par foyers, couleur dominante blanc (paille sèche), racines noires et courtes s'arrachant facilement, bas de tige noir.

Ce champignon se développe principalement en sol léger sur un blé après une céréale. Eviter une nouvelle culture de céréale durant 2 (à 3) ans sur les parcelles présentant beaucoup de symptômes.

Adventices : l'évaluation de l'état d'enherbement permet de juger l'efficacité du désherbage. Noter en particulier une forte présence de graminées (agrostide jouet du vent ; photo, vulpin ou ray-grass) après l'utilisation de sulfonilurées (Concert SX, Othello Star, Archipel, Sprinter, etc.) ou de graminicides spécifiques (Puma Extra, Avero, etc.). Elle peut être due à une **résistance** à un de ces groupes d'herbicides. Agroscope ne propose momentanément plus d'analyse en cas de doute. Contacter un laboratoire allemand privé [Agris42](http://www.agris42.de) à Stuttgart. L'offre est payante.



Lors de ces contrôles avant récolte, repérer les zones infestées de **vivaces** (chiendent, chardon, liseron, rumex) pour planifier les interventions sur chaumes.

Colza

La pression des méligèthes a été exceptionnelle ce printemps. Mais ce n'est pas le seul facteur limitant cette année.

Les conditions humides qui ont perduré depuis l'automne 2023 ont non seulement favorisé le développement de la hernie du chou, mais aussi gêné le développement racinaire. Par conséquent, le pivot racinaire est parfois peu développé, même dans des sols sans compactage apparent. En revanche, l'enracinement latéral superficiel a été favorisé.

Les conditions très humides de ce printemps favorisent certains pathogènes, ce qui conduit à des brunissements ou noircissements des siliques du colza. L'impact sur le rendement est mal connu ; le remplissage des grains peut être affecté, d'autant plus en cas d'apparition précoce.



Betterave sucrière

Taches foliaires

→FT Agridea 3.5.1 – 2

Les pluies orageuses associées à des températures clémentes sont favorables au développement de bactéries (*Pseudomonas*). Elles peuvent provoquer des lésions sur les feuilles, variables selon les variétés, et peu dommageables. Les dégâts s'estompent avec le retour de conditions sèches. Il n'y a aucune intervention possible; à ne pas confondre avec la cercosporiose.

Cercosporiose

A ce jour, aucune tache n'a encore été trouvée. Les températures étaient encore trop basses pour le développement de la cercosporiose. Il est néanmoins important de bien surveiller, en procédant à **des contrôles réguliers** des parcelles, en se concentrant sur les zones les plus à risques : zones proches de parcelles ayant eu une forte attaque les années précédentes, à l'emplacement d'anciens foyers dans la parcelle ou à proximité d'anciens tas de betteraves. Il est crucial de détecter les premières taches.

Les risques d'infections peuvent augmenter, compte tenu de la météo alternant précipitations et éclaircies. En effet, ces infections peuvent avoir lieu à des températures entre 12 et 40°C (optimum : 26°C) et si celles-ci coïncident avec une forte humidité de l'air (plus de 90%), la période d'incubation est courte : env. 10 jours, d'où l'importance de ne pas rater le départ de l'épidémie.

Symptômes : la cercosporiose est caractérisée par des taches arrondies (2-3 mm) gris brun au centre et entourées d'un bord rouge brun à violet (photo). Attention, toutes les taches claires au centre avec un bord foncé ne sont pas forcément de la cercosporiose. Voici les conseils du CBS pour éviter des confusions :

- Une tache de cercosporiose se trouve d'abord sur les feuilles et pas sur la tige,
- Une tache de cercosporiose ne se trouve pas et ne se déchire pas.
- En cas de doute, mettre les feuilles dans un sac plastique 1 à 2 jours, puis observer les taches à la loupe. La cercosporiose montre un mycélium blanc et des points noirs (conidies) au centre de la tache.



Lutte : intervenir dès l'apparition des premières taches, mais pas avant. La pulvérisation d'un fongicide doit se faire tôt le matin, sur un feuillage frais, mais pas mouillé. L'utilisation d'au moins 300 l d'eau/ha avec une pulvérisation de gouttelettes de taille moyenne assure une bonne pénétration de la bouillie dans tous les étages foliaires.

Pour une meilleure efficacité, il est possible d'ajouter un produit à base de cuivre à chaque application, dès la première, et toujours en combinaison avec un fongicide standard (attention, respecter le maximum de 4 kg de cuivre pur par ha et année). Il est très important d'alterner les triazoles (matière active, pas seulement produit) lors de chaque application. Le nombre maximal d'applications des fongicides standard doit être respecté. Lors d'une année à forte pression (attaque précoce, température et humidité élevées), renouveler l'application après deux semaines. Trois semaines peuvent suffire dans des conditions avec une pression moins forte. Beaucoup de produits à base de strobilurines (Agora SC, AmistarXtra,...) sont **interdits**.

Carence en bore

Les risques existent surtout dans les sols légers, alcalins ou chaulés, et par temps sec. La carence concerne aussi bien les betteraves sucrières que fourragères ; elle provoque une pourriture sèche du cœur. Par pulvérisation, apporter 1'000 à 1'200 g/ha de bore juste **avant la fermeture des rangs**. L'application de 5 à 7 kg/ha de Solubor DF, par exemple, avec 300 à 400 l d'eau couvre les besoins de la culture. La pulvérisation se fait en dehors des heures chaudes de la journée pour éviter les brûlures, de préférence tôt le matin sur feuillage juste ressuyé. Ne pas mélanger le bore aux herbicides : appliquer d'abord les herbicides, avant la fermeture des rangs, puis le bore. Possible de mélange avec un insecticide, mais ajouter un produit (p.ex. X-Change) pour acidifier la bouillie avant.

Ravageurs

Cicadelle (à l'origine du syndrome des basses richesses)

Le vol est en cours. Aucun produit n'est homologué pour lutter contre cet insecte.

Charançon de la betterave (*Lixus juncii*)

Des charançons adultes (voir photo) sont présents dans toutes les parcelles bien développées des régions de plaine. Des traces de pontes et les premières larves sont également visibles. En comparaison à l'année dernière à cette même période, les betteraves ont l'avantage de ne pas souffrir du sec, d'où une probable moindre nuisibilité du charançon. Une intervention avec la matière active acétamipride 0.2 kg/ha (p.ex. Gazelle SG, Oryx Pro), soumise à autorisation spéciale dans GELAN, est possible pour lutter simultanément contre les pucerons et le charançon (pour plus détails voir Flash du 12 juin2024).



Montée à graine

Il est indispensable d'arracher les betteraves montées à graines. Les hampes florales doivent être séparées de la racine pour éviter que les graines ne finissent leur maturation et déposées sur le feuillage. Ces travaux sont absolument nécessaires en cas d'utilisation de variétés résistantes aux sulfonyles Smart Belamia, Smart Manja,

Smart Arosa et BTS SMART 4825. Les repousses issues de ces graines seront résistantes à la plupart des herbicides appliqués au printemps dans le blé, et aussi dans le maïs.

Pomme de terre

Mildiou

→**FT Agridea 4.53-54**

Même si les rares journées de forte chaleur ont un peu ralenti la maladie, il faudrait une plus longue période de canicule avec des températures au-dessus de 33°C pour vraiment bloquer l'agent responsable du mildiou. Malgré une stratégie correcte de blocage de l'infection, on retrouve encore des tâches recouvertes de duvet blanc. En raison des précipitations annoncées, la situation reste précaire. Il suffit que les feuilles restent mouillées quelques heures après un orage pour qu'une nouvelle infection se produise.

Stratégie de lutte :

Lors de foyers plus ou moins clairement délimités, il est important de retirer les plantes contaminées du champ et de les éliminer avec les ordures ménagères.

Pour stopper l'infection dans un champ nouvellement contaminé : 2 applications à intervalle de 3-4 jours en commençant de préférence avec la matière active cymoxanil + produit de contact avec effet sporicide, suivi d'Infito (systémique) ou d'un autre produit translaminaire, aussi associé à un produit de contact avec effet sporicide (Ranman Top, Leimay ou Mapro etc.).

Maintien de la protection :

Pour réduire le grand risque d'infection dans la situation actuelle, poursuivre l'utilisation d'un fongicide de contact avec effet sporicide conjointement avec un produit translaminaire ou systémique. **Le cuivre n'a qu'un effet préventif et n'agit ni en tant que sporicide ni de manière curative.**

Le cymoxanil (contenu p.ex. dans Kunshi, Nospor Combi, Amphore Flex...) est dégradé en 3-4 jours, ne laissant que les autres partenaires de mélange, ce qui représente souvent une protection insuffisante dans la situation actuelle, d'autant plus si intervalles de traitement sont trop longs.

L'alternance de matières actives (et pas seulement de noms de produits) est importante. Pour respecter le nombre maximal d'applications il est nécessaire d'appliquer des stratégies avec des produits de plusieurs entreprises.

Protection des eaux

Infito et Amistar sont interdits en zone S2.

Dérive : les produits Epoque et Mapro doivent respecter une zone non traitée de 20m le long des eaux de surface.

Ruissellement : valable pour les parcelles avec une pente >2% et situées à moins de 100 m en amont d'une eau de surface.

Fluazinam (p.ex. Mapro, Ibiza) exige 4 **points de réduction du ruissellement**. Pour ces produits, qui exigent 4 points (phrase Spe3 sur l'étiquette), une bande enherbée continue de 20 m entre l'eau et la culture ne suffit pas, car une telle bande correspond à 3 points. Il faut donc y avoir ajouté une mesure supplémentaire lors de la mise en place de la culture (voir fiche technique [Agridea « Limiter la dérive et le ruissellement »](#)). Nospor Combi et Kunshi exigent 3 points pour le ruissellement.

Alternariose

→**FT Agridea 4.53-54**

Au plus tard dès la floraison, il est recommandé d'assurer une protection contre l'alternariose, en particulier sur variétés sensibles. La plupart des fongicides anti-mildiou combattent cette maladie, mais pas tous avec la même efficacité et certains n'ont aucune efficacité contre l'alternariose, par exemple Ranman Top, Revus, Infito, Amphore Flex, Proxanil ou Leimay. Sur des variétés sensibles (Agria, Charlotte, Innovator, Lady Claire, Markies ou Panda), il est indiqué



d'ajouter un produit spécifique (Signum, Dagonis ou les produits contenant du difénoconazole tels que Slick) au fongicide anti-mildiou.

Contrairement au mildiou, l'alternariose ne peut pas être maîtrisée que par des fongicides. Ceux-ci ne font au mieux que limiter les dégâts. Des conditions de cultures favorables (sol, fumure, eau, lutte contre les ravageurs) permettent de prévenir les risques liés à l'alternariose. La maladie s'attaque en priorité à des plantes stressées, sénescentes ou blessées. Elle est favorisée par des températures élevées (>25°C) et des conditions sèches alternant avec des périodes durant lesquelles le feuillage est humide.

Doryphore

→FT Agridea 4.61 & 4.63

Contrôler les cultures en observant 10 x 5 plantes se suivant et regarder sous les feuilles. Le seuil d'intervention est de 30% des plantes avec des larves et/ou pontes ou 1 à 2 foyers par are (ceci correspond à 1 foyer ou env. 100 plantes portant des doryphores sur 20 m de long en observant deux lignes de chaque côté, soit 4 lignes observées). La lutte se fait contre les larves ; le spinosade (p.ex. Audienz) est utilisé lorsqu'un maximum de larves a éclos. Audienz peut être mélangé aux fongicides et ne requiert pas d'autorisation de traitement.

Pour le programme « Non-recours aux produits phytosanitaires », seul le produit biologique à base de BT comme Novodor 3 FC est autorisé. Ce dernier n'a un effet que sur petites larves (voir photo). Il faut donc intervenir assez tôt et renouveler le traitement après 8 à 10 jours). Ajouter un agent adhésif (p.ex. CropCover CC-1000). Aussi bien Audienz que Novodor 3FC sont sensibles aux UV.



Pucerons

→FT Agridea 4.61 & 4.64

Contrôler la présence de pucerons. Le seuil officiel d'intervention est de 10 pucerons par feuille pennée (1 puceron par foliole) après contrôle de 10 feuilles (100 folioles), mais il est trop bas. On estime que le seuil économique est en réalité deux à trois fois plus élevé. Seuls les produits Tepeki et Movento SC sont autorisés en PER sans autorisation de traitement. En cas de nécessité d'intervenir simultanément contre les pucerons et les doryphores, ces produits peuvent être mélangés à Audienz. Ou une demande d'autorisation peut être faite pour un produit à base d'acétamipride (Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol) à 200 g/ha (100 g/ha contre les doryphores seuls).

Limaces

→FT Agridea 4.62 & 20.63-64

Les conditions actuelles sont très favorables au développement des limaces. Durant la période de croissance des tubercules (après la floraison) et jusqu'à la récolte, il faut contrôler les populations et, si nécessaire, épandre un granulé anti-limaces (voir fiches techniques Agridea 4.62 et 20.61-64).

Attention à la réglementation en vigueur concernant les anti-limaces : la quantité totale de métaldéhyde (matière active) par parcelle et par année ne doit pas dépasser 700 g/ha et il doit y avoir 14 jours d'intervalle entre deux applications. Ceci correspond au total à 14 kg/ha pour des produits formulés à 5% de matière active. En cas de forte présence de limaces et si l'intervalle ne peut être respecté, il est conseillé d'alterner les matières actives et d'utiliser du Sluux (phosphate de fer).

Régulateur

→FT Agridea 4.44

L'hydrazide maléique (5 kg/ha Fazor ou Himalaya 60 SG ou 11 l/ha Itcan SL270), appliqué de manière préventive dans de bonnes conditions, peut aider à atténuer les problèmes de germination au champ ou de repousse physiologique.

Les recommandations d'emploi doivent être scrupuleusement respectées pour obtenir une bonne efficacité et éviter de la phytotoxicité:

- Ne pas traiter si la température est supérieure à 25°C ou avant une période chaude (>30°C).
- Appliquer seulement sur des plantes saines et en croissance, pas sur des plantes stressées ou malades.

- Il ne doit pas y avoir de période de sec après l'application; en cas de sécheresse, il est recommandé d'arroser avant l'application (20 mm); pas de pluie ni d'arrosage dans les 24 h suivant l'application.
- Appliquer sur des plantes dont 80% des tubercules ont atteint un diamètre d'au moins 25 mm (30-35 mm pour les variétés à gros calibres); si les tubercules sont plus petits, le traitement entraîne une perte de rendement; si le traitement est fait trop tard, l'effet est réduit.
- En règle générale, l'application doit être faite 3 à 5 semaines avant le défanage (délai d'attente : 3 sem.).
- Ne pas mélanger avec d'autres produits. Respecter un délai de 3 à 4 jours après ou avant l'application d'un fongicide. Volume de bouillie : au moins 300 l/ha.

Maïs

Désherbage

→FT Agridea 5.3.3 - 5.3.9

Si le stade 6 ou 8 feuilles n'est pas encore dépassé, il est encore possible de procéder à un désherbage chimique avec certains produits (voir bulletin du 17 mai 2024). Vu les précipitations fréquentes, attendre 1 à 2 jours ensoleillés après 20-30 mm de pluie, afin de permettre au maïs de reformer sa cuticule.

Si la hauteur du maïs permet encore le passage d'une sarceuse, celui-ci peut apporter plusieurs avantages : outre la lutte contre les adventices résiduelles, il permet de réduire les pertes d'eau (par rupture de la capillarité en surface), d'améliorer l'aération du sol en cas de croûtage et de localiser et incorporer les engrais azotés. Des conditions sèches s'y prêtent bien. Une intervention aux heures chaudes de la journée réduit les risques de dégâts à la culture (plantes plus souples).

Pyrale

→FT Agridea 5.6.2 & 5.6.6 - 5.6.7

Le vol de la pyrale n'a pas commencé en zones précoces. Les lâchers de trichogrammes contre la race univoltine sont prévus dès la semaine prochaine. Les trichogrammes doivent être appliqués rapidement après réception et conservés au plus quelques jours à la cave, mais jamais au réfrigérateur ou au congélateur.

Dans les parcelles à risque très élevé de dégâts liés à la pyrale où les mesures indirectes et les trichogrammes n'ont pas donné d'efficacité suffisante les années précédentes, il est possible de demander une autorisation de traiter avec la matière active spinosade (Audienz, Elvis (0,2 l/ha), seul insecticide homologué. **Cette possibilité ne s'applique qu'aux parcelles de maïs-grain situées sur les cantons de Vaud ou Fribourg.** Les conditions pour obtenir une autorisation sont :

1. des trichogrammes ont été lâchés ET des mesures préventives (broyage des chaumes et labour) ont été mises en place dans le secteur en question
ET
2. les dégâts de l'année précédente dépassent 30% de tiges cassées OU des problèmes majeurs de sangliers sont constatés (selon les relevés du SFN).

Laisser un témoin non traité d'une largeur de barre de traitement, sur 100 m de longueur (ou sur la longueur de la parcelle si elle fait moins de 100 m);

L'insecticide agit sur les jeunes larves de pyrale alors qu'elles se « baladent » sur les feuilles. Le stade d'application se situe au pic du vol de la pyrale, entre les deux lâchers de trichogrammes, proche du second, soit au début juillet, cette année. La période optimale d'application est déterminée par Agroscope et figure sur l'autorisation de traitement.

Chrysomèle des racines du maïs

La surveillance de cet organisme de quarantaine débute actuellement et perdurera jusqu'à la mi-septembre (fin du vol). Aucune décision définitive ne pourra donc être donnée avant la fin du vol. Par sécurité, il est vivement recommandé de ne pas planifier du maïs en 2025 sur les parcelles où du maïs est en place en 2024.

Rappel : il est interdit de mettre du maïs en seconde culture en 2024 sur une parcelle touchée par la quarantaine de 2023.



Tabac

Mildiou

→ **Directives 2024 de SwissTabac**

A ce jour, aucun foyer de mildiou n'a été annoncé dans le pays mais la pression est très forte. La lutte préventive est importante dès que les feuilles se touchent sur la ligne. Lorsque la croissance du feuillage est importante, préférer un produit systémique ou translaminaire (attention au délai d'attente avant récolte). Renouveler les traitements de façon préventive toutes les deux semaines en choisissant les produits en fonction du développement du tabac, des conditions météorologiques à venir et des délais d'attente avant récolte. En cas de découverte de foyers de mildiou, vous avez l'obligation d'avertir aussitôt le service phytosanitaire cantonal ou le service de vulgarisation tabacole.

Pucerons et punaises

→ **Directives 2024 de SwissTabac**

Les premiers foyer de pucerons sont visibles. Il est nécessaire de surveiller les parcelles afin de ne pas se laisser envahir par ces parasites qui déprécient fortement la qualité du produit final. Si une intervention s'avère nécessaire (pucerons : >5% des plantes affectées), seul le produit Teppeki peut être appliqué sans demande d'autorisation au service phytosanitaire cantonal ; tous les autres produits nécessitent une autorisation de traitement.

Surfaces de promotion de la biodiversité sur terres assolées (jachères, etc.)

Lutte plante par plante

→ **FT Agridea 16.15**

Les seuls produits phytosanitaires autorisés dans les surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) sont des herbicides, à utiliser uniquement en **traitement plante par plante** contre les adventices problématiques. Pour les SPB sur terres assolées telles que jachères, bandes culturales extensives ou ourlets, les herbicides autorisés sont les suivants :

- contre le **chardon des champs** : Clio 100, Lontrel 100 (0,3%), Picobello (0,25 à 0,5%), Garlon 2000 (2%) ou Simplex (1%, pas plus que 1 fois tous les 2 ans sur la même parcelle) au stade 15-20 cm du chardon;
- contre le **rumex** : Ally Tabs (3 tabl./10 l), Picobello (0,5 à 1%), Garlon 2000 (2%) ou Simplex (0,5% pas plus que 1 fois tous les 2 ans sur la même parcelle);
- contre le **chiendent** : Fusilade Max ou Targa Super (1%)

Contre ces trois adventices et également contre le liseron dans SPB, il est aussi possible d'utiliser des produits contenant du glyphosate (360 g/l) :

- à la mèche : 5 à 10%; dosage pour 10 litres : 5% = 5 dl

- boille à dos : 0,5 à 1,5%; dosage pour 10 litres : 0.5% = 0.5 dl, 1.5% = 1.5 dl

Contre les solidages et la plupart des autres néophytes : lutte mécanique (arrachage ou fauchage des foyers).

Adventices problématiques

Chardon des champs

→FT Agridea 20.39-42

Le chardon des champs est indésirable tant dans les cultures, les surfaces écologiques (jachères) que sur les terres non agricoles. Il est donc impératif de les combattre en les fauchant avant la floraison et en les traitant avec un herbicide homologué. Pour rappel, la lutte est obligatoire sur tout le territoire du canton de Fribourg (Ordonnance du 23 avril 2007). Le préposé à l'agriculture est chargé de la surveillance et devrait être la première personne de contact en cas de non-respect de la législation.

Séneçon jacobée

Il fleurit en toutes régions. Il est donc facile à identifier. A ne pas confondre cependant avec les crépides ou le millepertuis. Comme pour les chardons, il faut les éliminer au plus tard avant la formation des graines. Contrairement à d'autres adventices problématiques, les séneçons s'arrachent facilement à la main. Sur les prairies et pâturages, il est possible d'utiliser Ally Tabs en plante par plante. Respecter les délais d'attente de 2 resp. 3 semaines. Dans les zones très infestées, une lutte chimique est possible au stade rosette, en automne ou au printemps. Pour rappel, il est toxique pour le bétail, même dans le foin.



Souchet comestible

→FT Agridea 20.46.1-5

Dans les zones précoces, le souchet comestible est sur le point de former des tubercules. Ceci doit impérativement être évité ou stoppé, afin d'empêcher sa multiplication. A ce stade, les plantes sont trop développées pour être combattues efficacement avec des herbicides ; lutter mécaniquement.

Le souchet comestible est une plante vivace ressemblant à du ray-gras, à feuilles brillantes, vert clair et au profil en V. Il se distingue par une tige pleine et triangulaire ainsi que par des longs rhizomes avec des tubercules bruns-noirs de 1 à 15 mm. Ceux-ci permettent sa dissémination au sein des parcelles et d'une parcelle à l'autre, notamment par la terre adhérant aux machines. C'est une adventice très concurrentielle, surtout dans les cultures de printemps. Une fois que la plante est installée, elle est très difficile à contrôler. La fiche technique Agridea 20.46 donne tous les moyens de lutte, aussi bien préventifs que mécaniques ou chimiques. Ceux-ci étant réduits, il vaut mieux prévenir que guérir.

Si les mesures adéquates sont prises assez tôt, il est possible d'éviter la contamination totale des parcelles. En cas de découverte, **contacter s.v.p. le Service phytosanitaire.**

Vergerette annuelle

La vergerette annuelle est une néophyte envahissante de 30 à 100 cm de haut. Par son cycle de vie très court et sa forte capacité à égrainer, elle peut complètement évincer d'autres espèces. Son expansion entraîne une réduction voire suppression des paiements directs dans les prairies extensives ou les jachères.

La seule technique de lutte est l'arrachage de la plante (veillez à ce que les graines, très volatiles, ne se dispersent pas). Aucun produit phytosanitaire n'est homologué.

